



# Stratégies Nationales de la Sécurité Routière au Maroc

Présenté par  
Noureddine DIB  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
Directeur Adjoint des Transports Routiers et de la Sécurité Routière.

[n.dib@mtpnet.gov.ma](mailto:n.dib@mtpnet.gov.ma)

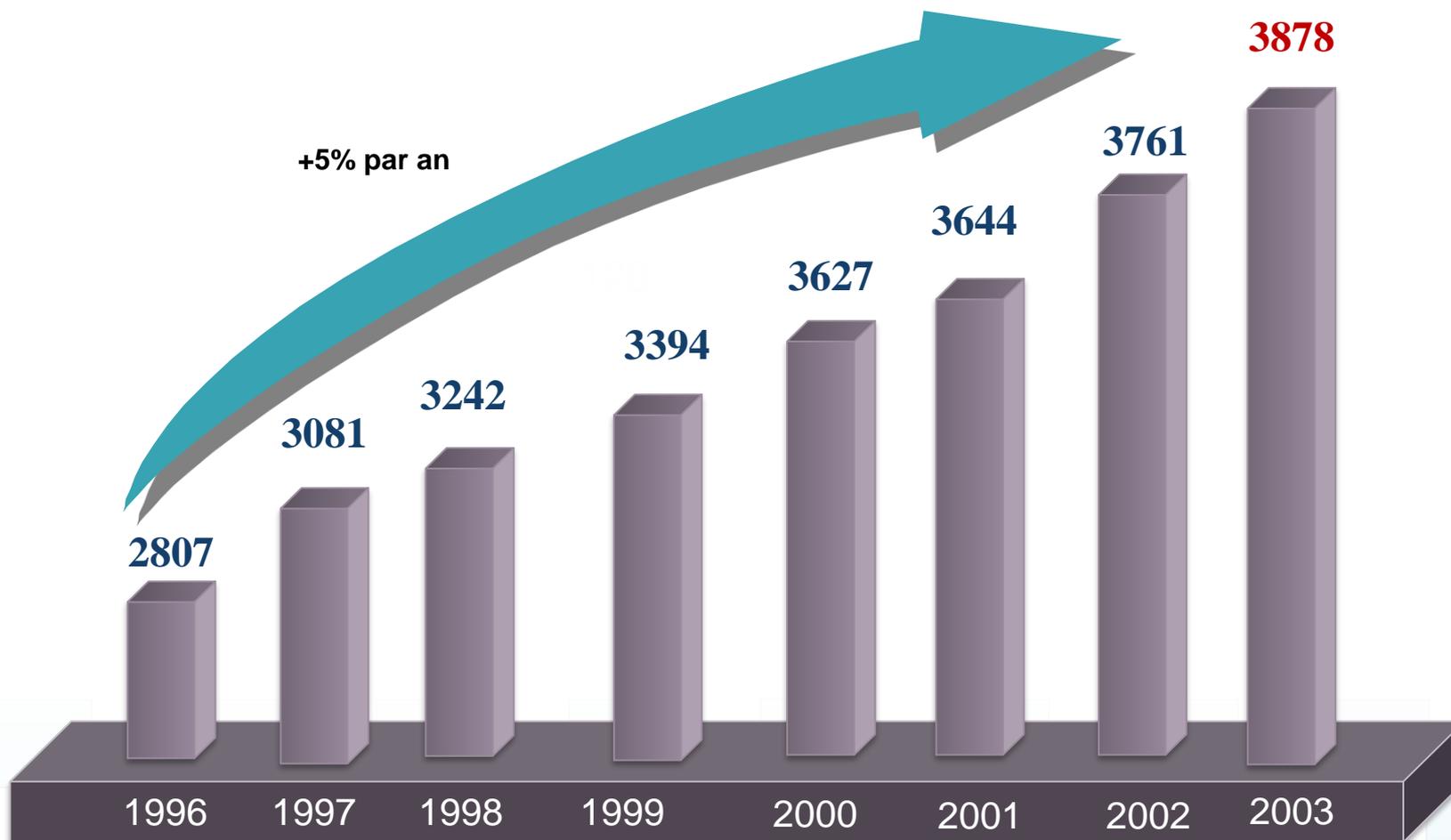
Genève 17-21 Sept 2018



- *Problématique de la Sécurité Routière au Maroc*
- *Première Stratégie Nationale de la Sécurité Routière 2004-2013*
- *Deuxième Stratégie Nationale de la Sécurité Routière 2017-2026*
- *Nouveaux défis*



## *Problématique de la Sécurité Routière au Maroc*



**Evolution du nombre de tués des accidents de la circulation**



# *Première Stratégie Nationale de la Sécurité Routière 2004-2013*

Face à la recrudescence des accidents de la circulation routière, le Maroc, grâce à l'assistance Suédoise, a été précurseur en mettant en place une stratégie nationale de sécurité routière dont les objectifs étaient d'inverser la tendance à la hausse du nombre annuel des tués et des blessés graves, et de réduire d'une manière durable et continue leur nombre.

La Stratégie Nationale de Sécurité Routière avec son Plan d'Action a été déployée par trois Plans Stratégiques Intégrés d'Urgence :

**PSIU I**

**2004-2006**

Stabiliser le nombre de tués et de blessés graves.

**PSIU II**

**2008-2010**

Instaurer une tendance continue à la baisse du nombre annuel de tués et de blessés graves.

**PSIU III**

**2011-2013**

Inscrire de manière durable l'amélioration des indicateurs de la sécurité routière.



# Première Stratégie Nationale de la Sécurité Routière 2004-2013

## Axes Stratégiques

PSIU I

PSIU II

PSIU III

1 **Coordination et gestion de la sécurité routière à haut niveau**

2 **Législation**

3 **Contrôle et sanctions**

4 **Formation des conducteurs et examen du permis de conduire**

5 **Amélioration des infrastructures urbaines et voiries urbaines**

6 **Amélioration des secours dispensés aux victimes des accidents**

7 **Communication et sensibilisation**

8 **Education Routière**

9 **Recherche scientifique et veille  
technologique**



# Coordination et Législation

La bonne mise en œuvre des plans stratégiques ainsi que sa réussite ne peut être imaginée sans l'adoption d'un mode réfléchi de gouvernance qui permet l'adhésion opérationnelle de toutes les instances et entités concernées directement ou indirectement par la sécurité routière. C'est dans ce cadre que le Parlement et le Gouvernement ont :

## Comités de Sécurité Routière

Création le 25 juillet 2006 par décret n° 2.04.266 du:

- **Comité Interministériel de Sécurité Routière:**
  - Présidé par le chef du Gouvernement
- **Comité Permanent de Sécurité Routière:**
  - Présidé par le Ministre des transports
  - Comité Central de Coordination du Contrôle Routier
- **Comités Régionaux de Sécurité Routière:**
  - Présidés par les Wali ( préfet régional)

## Nouveau Code de la Route

**La loi n°52-05 portant code de la route**, entrée en vigueur à compter du **1er octobre 2010**, est une loi ambitieuse qui traduit la volonté collective de l'ensemble des acteurs concernés et des composantes de la société civile d'assurer les conditions favorables pour préserver la vie des usagers de la voie publique.

### Textes d'application:

- Plusieurs décrets sur le permis de conduire biométrique et à points; l'enseignement de la conduite y compris la professionnelle; les contrôles automatisés, alcotest, etc.
- Une centaine d'arrêtés relatifs à l'homologation des véhicules et leur contrôle périodique inspirés des *Règlements des Nations Unies (WP29)*



# Systeme de collecte et de traitement des donnees des accidents

Accidents en agglomeration

Accidents en rase campagne

Direction Generale de la Surete Nationale(DGSN)

Santé

Gendarmerie ROYALE(GR)

Centre de collecte et de traitement

Collecte

Vérification

Correction

Numérotation

Insertion dans la BD

Elaboration du bilan



# *Nouvelle Stratégie Nationale de la Sécurité Routière 2017-2026*

1

*Les objectifs de la nouvelle Stratégie Nationale de la Sécurité Routière*

2

*Les enjeux stratégiques*

3

*Plan d'action*



# *Nouvelle Stratégie Nationale de la Sécurité Routière 2017-2026*

## *Vision « Pour un système routier plus sûr et un comportement routier citoyen »*

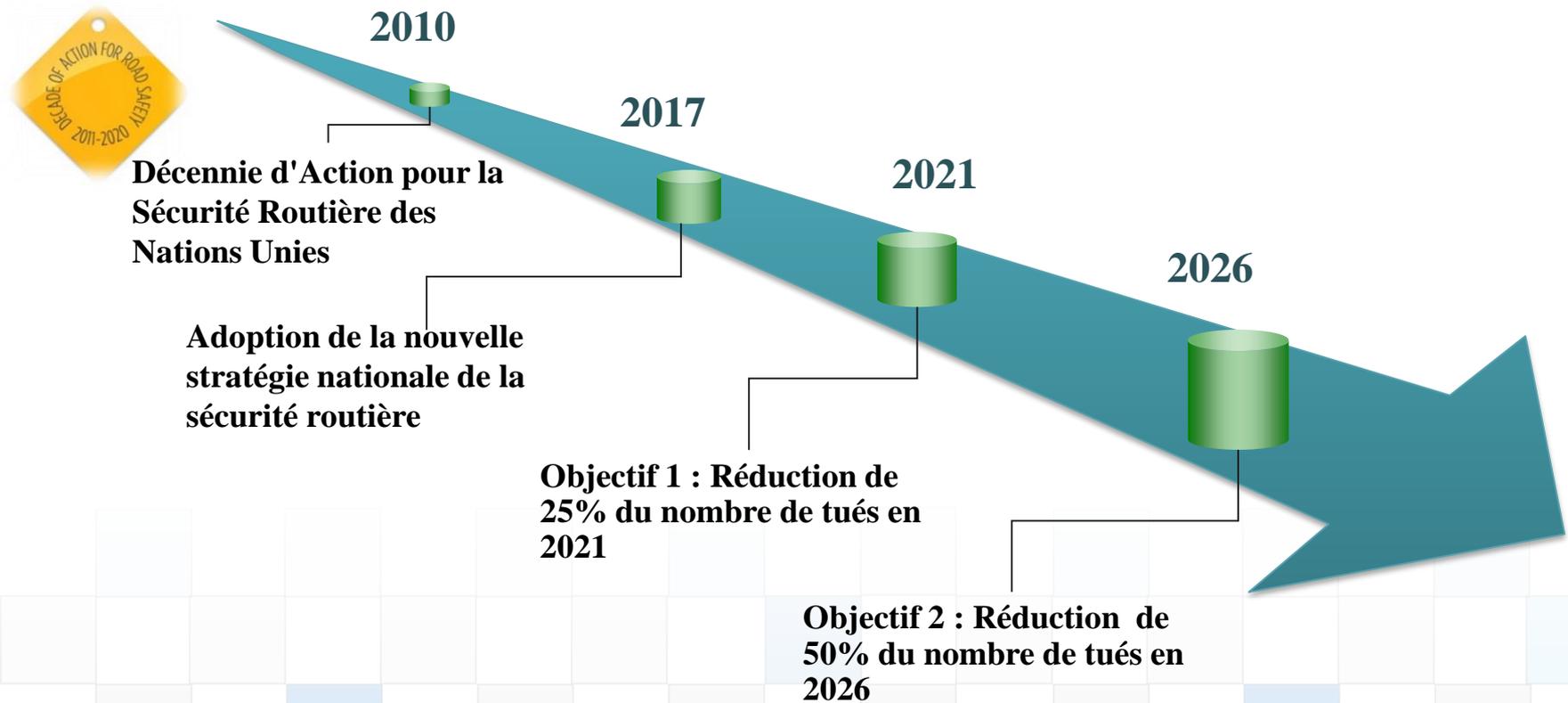
Après évaluation de sa première stratégie, grâce à une assistance de la BM, le Maroc a décidé de retenir une vision plus *exigeante et concentrée sur le long terme* pour sa 2<sup>ème</sup> stratégie 2017-2026. Aussi, les objectifs de réduction de pertes de vies sont assortis d'échéances qui sont à la fois *exigeantes et réalistes*, tout en étant cohérents avec les objectifs de la **Décennie d'Action pour la Sécurité Routière des Nations Unies 2011-2020** et son approche reposant sur les cinq piliers suivants :

- Gestion de la Sécurité Routière ;
- Sécurité des routes et mobilité ;
- Sécurité des véhicules ;
- Sécurité des usagers ;
- Réponse après les accidents.



# Nouvelle Stratégie Nationale de la Sécurité Routière 2017-2026

## Objectifs





# Nouvelle Stratégie Nationale de la Sécurité Routière 2017-2026

## Enjeux Stratégiques

Pour atteindre les objectifs de la stratégie en matière de réduction du nombre de décès sur les routes, il est nécessaire de concentrer les interventions de tous les acteurs sur des enjeux stratégiques, là où les gains de sécurité routière peuvent être les plus importants.

Enjeux stratégiques	Décès en 2014	Part/total	Particularités
<b>Les piétons</b>	992	28%	Vulnérabilité des jeunes et des seniors
<b>Les 2 et 3 roues motorisées</b>	852	24%	Nombre croissant de victimes
<b>Les accidents avec un seul véhicule</b>	545	16%	70% concernent des voitures de tourisme
<b>Enfants moins de 14 ans</b>	356	10%	61 % des décès chez les jeunes sont des piétons
<b>Les transports professionnels</b>	305	8,70%	Proportion plus importante



# Nouvelle Stratégie Nationale de la Sécurité Routière 2017-2026

## Plan d'actions

### Piétons

- Intégration de la prise en compte des aspects de la SR dans les nouveaux *PDU*;
- Elaboration d'un *guide d'aménagement des infrastructures de sécurité routière* au profit des communes urbaines;
- *Accompagnement des villes*, connaissant une forte sinistralité, dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs *stratégie et plan d'actions SR*;
- Libération des trottoirs et intégration de nouvelles exigences pour les nouveaux projets urbanistiques;
- Protection des cheminements piétonniers et construction de passerelles;
- Limitation de la vitesse à 30km/h dans les zones résidentielles et mise en place de radar de contrôle de la vitesse;
- Amélioration de la visibilité et de l'éclairage;
- Verbalisation des *infractions des piétons*;
- Interdiction des *pare buffles*;
- Campagne de communication et de sensibilisation;
- Etc.



# Nouvelle Stratégie Nationale de la Sécurité Routière 2017-2026

## Plan d'actions

### 2 et 3 roues motorisées

- Aménagement de *pistes cyclables en rase compagne*;
- Contrôle du port de *casque homologué*
- *Immatriculation* des cyclomoteurs de moins de 50 cm<sup>3</sup> et les soumettre au contrôle technique et de la vitesse;
- Homologation des 2 et 3 roues et des casques;
- Obligation d'équipement des PL par des *para cyclistes*;
- Introduction de la formation et du *permis de conduire pour les moins de 50 cm<sup>3</sup>*...

### un seul véhicule

- Crédibiliser l'examen de permis de conduire: mettre à niveau le programme de formation, la base des questions de l'examen, les pistes d'examen pratique et la compétence des moniteurs;
- Port de la ceinture de sécurité, téléphone, alcool, etc.
- Renforcement du contrôle: contrôleurs, acquisition de nouveaux radars fixes, mobiles, patrouilles et des alcotest;
- Traitement des accotements et des glissières de sécurité;
- Crédibiliser les opérations d'homologation et de contrôle technique périodique;
- *Interdiction de l'importation* de véhicules vétustes ( moins de 5 ans);
- Introduction des équipements de *sécurité passive pour les nouvelles immatriculations*: ABS, ESP, tubeless , air bag...



# Nouvelle Stratégie Nationale de la Sécurité Routière 2017-2026

## Plan d'actions

### Enfants moins de 14 ans

- Introduction de *l'éducation routière dans les programmes scolaires*;
- Aménagement des abords des écoles: *Programme Safe-Scool*;
- Incitation à la réduction et renforcement du contrôle de la vitesse près des lieux fréquentés: signalisation + radar 30 km/h;
- Création de traversées protégées devant les écoles et dans les zones résidentielles ;
- Amélioration de la visibilité: opération un million de *cartables avec bande réfléchissante* et éclairage public;
- Homologation et contrôle technique plus exigeants du transport scolaire: *1 élève = 1 siège avec ceinture, peinture spécifique*;
- Construction de 20 pistes pédagogiques dédiées à la sécurité routière;
- Campagne de communication et de sensibilisation dans les milieux des jeunes: écoles, colonies de vacances, club et maisons des jeunes,....



# Nouvelle Stratégie Nationale de la Sécurité Routière 2017-2026

## Plan d'actions

### Transports professionnels

- Aménagement des sections routières dangereuses en *2+1 pour les PL* et par des *voies latérales* pour les machines agricoles;
- Aménagement des *aires de repos sécurisées*;
- Réforme de l'enseignement de la conduite et de l'examen du permis de conduire;
- Instauration de la *formation initiale et continue des conducteurs professionnels* adaptées à chaque type de véhicule: création de + 20 centres de formation;
- Renforcement des référentiels d'homologation et de contrôle technique des PL et des autocars;
- Instauration de la *prime à la casse* et interdiction de l'importation de véhicules vétustes;
- Contrôle du respect du temps de conduite et de repos, automatisation du contrôle de la surcharge, etc.
- Contrôle automatique du respect de la vitesse propre à chaque catégorie de véhicules : *radars discriminants*;
- Mise en service d'une *hotline (N°4646)* pour dénoncer les comportements à risque sur la voie;
- Renforcement des compétences des RH des organes de contrôle: mise en place d'un corps de contrôle spécialisé relevant du ministère des Transports
- Amélioration des conditions sociales des conducteurs professionnels.....



## Nouveaux défis

Convaincu, à tous les niveaux de responsabilité et d'intervention, le Royaume du Maroc est décidé de se doter d'un système lui permettant de réaliser des performances, en matière de sécurité routière, alignées avec les objectifs de la Décennie d'Action des NU et comparables à celles des pays qui ont réalisé les meilleurs résultats dans ce domaine. Afin d'y arriver, et en plus du plan d'actions ambitieux de sa dernière stratégie, il compte relever les défis suivants:

### Accords des NU

- Finaliser les textes d'application de l'Accord **ADR** (jumelage en cours avec l'Espagne)
- finaliser la feuille de route pour l'adhésion à l'**AETR** et l'introduction du chronotachygraphe numérique (AT de l'UE dans le cadre Réussir le Statut Avancé);

### Gouvernance SR

- Opérationnalisation, dès 2019, de l'**Agence Nationale de la Sécurité Routière**, créée par loi N° 103-14 le 6 février 2018 chargée de diriger et de coordonner l'action de toutes les entités intervenant dans la Sécurité Routière.

### Stratégies métiers

- Renforcement du système de collecte et d'analyse des données de la SR: création et opérationnalisation de l'**Observatoire National de la SR**;
- Renforcement des compétences clés: se doter d'un **plan National de formation dans les métiers de la SR**;
- Élaboration et mise en œuvre d'un **Plan National Annuel de Contrôle Routier**;
- Construction et pérennisation du **Système de Financement** des plans d'actions de la SR;



*Merci pour votre attention*

Présenté par  
Noureddine DIB  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
Directeur Adjoint des Transports Routiers et de la Sécurité Routière.

[n.dib@mtpnet.gov.ma](mailto:n.dib@mtpnet.gov.ma)

Genève 17-21 Sept 2018